



SAGE DÉCISION

Les Organisations syndicales, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO se félicitent de la sage décision prise par **Conseil d'Administration d'ENGIE de renoncer à verser le dividende au titre de l'exercice 2019.**

Les Organisations syndicales d'ENGIE tiennent à rappeler qu'afin d'assurer un développement du groupe, elles militent pour une modération du dividende pour les années à venir.

Face à cette crise sanitaire mondiale inédite, ENGIE souhaite porter ses efforts, à l'instar de beaucoup de Groupes, sur un redémarrage rapide, dans des conditions sanitaires optimales.

Tout comme l'implication des salariés au quotidien, partout dans le monde, qui par leur engagement participent à l'effort collectif, les actionnaires du groupe se devaient également d'y contribuer.

La préservation des ressources financières d'ENGIE permettra au Groupe, dès à présent, de préparer l'avenir sereinement, et d'assurer son développement, de préserver l'emploi et de participer à la relance de l'économie nationale.

L'effort désormais partagé par l'ensemble des parties prenantes, les résultats futurs devront également être récoltés collectivement.